



OSISKO ANNONCE LES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE 2015

(Montréal, le 29 février 2016) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX : OR) annonce les résultats préliminaires de l'exercice 2015 incluant 7 989 onces d'or reçues des redevances aurifères au quatrième trimestre et 30 125 onces d'or reçues pour l'année.

Faits saillants des résultats préliminaires du quatrième trimestre

- Produits de 12,8 millions \$;
- Revenu de dividendes issus de la prise de participation dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation (« LIORC ») de 1,6 million \$;
- 7 989 onces d'or reçues pour le trimestre
 - Canadian Malartic : 7 587 onces d'or
 - Éléonore : 402 onces d'or;
- 8 574 onces d'argent reçues pour le trimestre;
- Facilité de crédit renouvelable avec la Banque Nationale du Canada et la Banque de Montréal augmentée de 100 millions \$ à 150 millions \$. Tel que déterminé précédemment, la facilité de crédit peut être augmentée de 50 millions \$ à la demande d'Osisko;
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire versé le 15 janvier 2016 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2015.

Faits saillants des résultats préliminaires pour l'exercice 2015

- Produits de 45,4 millions \$;
- Revenu de dividendes issus de la prise de participation dans LIORC de 5,9 millions \$;
- 30 125 onces d'or reçues
 - Canadian Malartic : 29 723 onces d'or
 - Éléonore : 402 onces d'or; pour un total de 4 730 onces, incluant les onces allouées à rembourser Goldcorp pour l'avance sur les droits de redevances;
- Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2015 de 258,5 millions \$;
- Remboursement total de 5 millions \$ US à Goldcorp pour l'avance sur les droits de redevances (4 328 onces d'or).

Perspectives 2016

Les perspectives 2016 d'Osisko sur les redevances sont basées sur les prévisions disponibles pour la mine Canadian Malartic publiées par Yamana et Agnico Eagle, et pour la mine Éléonore, publiées par Goldcorp.

La production attribuable aux redevances pour 2016 est estimée de 28 000 à 29 000 onces d'or pour la mine Canadian Malartic, de 5 500 à 6 200 onces d'or pour la mine Éléonore et de 1 000 à 2 000 onces provenant d'autres redevances.

Faits saillants subséquents à la fin d'année

- Clôture d'une débenture convertible de 50 millions \$ avec Investissement Québec
- Clôture d'un financement par voie de prise ferme de 173 millions \$ avec un syndicat de preneurs fermes dirigé conjointement par BMO Marchés des Capitaux et RBC Marchés des Capitaux.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, commentant les résultats préliminaires de l'année :

« Durant ses 20 premiers mois d'existence, Osisko a levé un total d'approximativement 500 millions \$ en capital (incluant la dette convertible) et se retrouve dans une position unique de mettre en œuvre sa stratégie d'accroître son portefeuille de redevances aurifères grâce à sa trésorerie et équivalents de trésorerie d'approximativement 450 millions \$, suite aux récents financements, et grâce aux 150-200 millions \$ supplémentaires en facilité de crédit. Durant l'année, nous avons également poursuivi notre stratégie d'investissement dans des sociétés et projets qui ont le potentiel de fournir à Osisko des actifs domestiques à longue durée de vie et générant des flux de trésorerie importants. »

Résultats et conférence téléphonique

Osisko annoncera ses résultats du quatrième trimestre et de l'année 2015 avant l'ouverture des marchés lundi le 14 mars 2016. Osisko tiendra une conférence téléphonique le lundi 14 mars 2016 à 10h00 HNE, durant laquelle la haute direction commentera les résultats financiers et fera le bilan des activités de la Société. Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1-(617)-826-1698 (appels internationaux), ou le 1-(877)-648-7976 (sans frais en Amérique du Nord) au moins cinq à dix minutes avant le début de la conférence. Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 15 mars 2016 à 13h00 HNE jusqu'à 23h59 HNE le 21 mars 2016 en composant le 1-(855)-859-2056 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1-(404)-537-3406, puis le code d'accès 23394275.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société minière intermédiaire de redevances et d'exploration détentrice de deux redevances aurifères de calibre mondial. Ces deux actifs principaux sont une redevance de 5 % en rendement net de fonderie (« NSR ») sur la mine d'or de calibre mondial Canadian Malartic et une redevance escalatoire de 2,0-3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore située à la Baie James, au Québec. Osisko détient également une redevance de 1,7-2,55 % NSR sur la mine Island Gold, une redevance de 1,7 % NSR sur le groupement Sud du projet Lamaque, une redevance de 3 % NSR sur la propriété Malartic CHL, et une redevance de 2 % NSR sur les projets d'exploration aurifère Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés dans le nord de l'Ontario. La Société détient également une participation de 9,8 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des produits de base, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les

réserves et les ressources et les onces d'or équivalent sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment le rendement des actifs d'Osisko et de son portefeuille d'investissements. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances détenues par Osisko (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance ou autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, l'influence des développements macroéconomiques; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles, ou sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement, et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, à l'infrastructure, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment, mais sans s'y limiter : l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la notice annuelle d'Osisko pour l'année terminée le 31 décembre 2014, et la section intitulée « Risques et incertitudes » du rapport de gestion d'Osisko pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2015, déposés auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko :

John Burzynski
Vice-président principal, développement des affaires
Tél. (416) 363-8653
jburzynski@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tél. (514) 940-0670
jdelaplante@osiskogr.com